

MODDAACI

MOUVEMENT POUR LA DEFENSE DES DROITS DES AGENTS ANADER DE COTE D'IVOIRE

Cél : 01 51 12 00 / 07 03 59 62

moddaaci7@gmail.com / noguesgrace12@gmail.com

Réf : 12/MODDAACI/SG

Abidjan, le 27 mars 2018

A

Madame La Directrice Générale du Travail
Abidjan

Objet : Levée du mot d'ordre de grève

Madame,

Suite au préavis de grève lancé par le MODDAACI le 27 février 2018 et à la grève déclenchée depuis le 20 mars 2018, le Directeur Général de l'ANADER nous a reçus pour une séance de négociation sous la présidence de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ANADER, le 26 mars 2018, de 15 heures à 17 heures, à la Direction Générale de l'ANADER.

Au terme des échanges, un protocole d'accord a été signé entre la Direction Générale et le MODDAACI. Ce protocole d'accord a été entériné par la Direction Générale du Travail, au cours d'une séance de travail avec toutes les parties prenantes, le 27 mars 2018, de 10h à 11h.

Aussi, par la présente, le MODDAACI vient-il vous informer de la levée du mot d'ordre de grève, à compter de ce jour, 27 mars 2018.

Le MODDAACI voudrait vous remercier pour votre implication dans la résolution de cette crise.

Veuillez recevoir, Madame la Directrice Générale, l'expression de notre profonde considération.



Le Secrétaire Général

KOUASSI Nogues